

## L'EVOLUTION ANALYTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE CADRE DE LA THEORIE DE LA GLOSSOGENIE DE GUSTAVE GUILLAUME

Lydia A. STANOVAÏA

Université d'Etat Pédagogique de Russie Herzen,  
Saint-Pétersbourg, Russie.

[lida\\_stan@mail.ru](mailto:lida_stan@mail.ru)

**Abstract.** L'évolution analytique de la langue française dans le cadre de la théorie de la glossogénie de Gustave Guillaume.

The analytical evolution of the French language is conditioned by the glossogenetic particularities of the indo-European languages which progress from the word-phrase to the word lexical. In order for the verb and the name to cease to be words-phrases, it is necessary that the grammatical expression of the grammatical person be separated from the structure of the word and moved separately, beyond the limits of its morphological form. This process of «deliberation of the person» (Louise M. Skrélina) of the corps of names and verbs that are observed in the history of French, is necessary for: the definitive division of words-phrases into names and verbs; the definitive constitution of a word as construction and unity of Language vs a phrase as construction and unity of Discours; the definitive categorisation of the space of the represented (Language) vs the space of the expressed (Discours).

**Résumé.** L'évolution analytique de la langue française dans le cadre de la théorie de la glossogénie de Gustave Guillaume.

L'évolution analytique de la langue française est conditionnée par les particularités glossogénétiques des langues indo-européennes qui progressent dès le mot-phrase vers le mot lexical. Pour que le verbe et le nom cessent d'être des mots-phrases, il faut que le grammème exprimant la personne grammaticale, soit démembré de la structure du mot et déporté à part, au-delà des limites de sa forme morphologique. Ce processus de la «délibération de la personne» (mot de Louise M. Skrélina) du corps des noms et des verbes qu'on observe dans l'histoire du français, est nécessaire pour: la division définitive des mots-phrases en noms et verbes; la constitution définitive d'un mot comme construction et unité de langue vs une phrase comme construction et unité de discours; la catégorisation définitive de l'espace du représenté (langue) vs celui de l'exprimé (discours).

**Key words :** *glossogeny, analytic and synthetic Evolution, name, verb*

**Mots clés :** *glossogénie, évolution analytique et synthétique, nom, verbe*

Tout chercheur étudiant le processus de la formation et de l'évolution de la langue française, s'aperçoit du rôle immense de constructions et de formes analytiques qui remplacent progressivement et successivement des formes synthétiques latines. Pourtant, l'origine et les causes de l'évolution analytique de la langue française, aussi bien que d'autres langues romanes, restent discutables, voire inconnues.

Dans le cadre de l'histoire néo-grammairienne, présumant le rôle fondamental des lois phonétiques et de l'analogie dans les changements linguistiques, le développement de l'analytisme français est présenté comme évident.

Par exemple, F. Brunot, réfléchissant aux causes phonétiques, syntaxiques, psychologiques de la ruine de la déclinaison nominale, conclut (1966, T. I, 93):

«La tendance générale du latin déterminait ce choix; elle le poussait vers le système analytique, qui consistait à détacher l'expression du rapport entre les termes, de ces termes eux-mêmes, pour la confier à des mots spéciaux, devenus de plus en plus abstraits et destinés à ne plus être bientôt que des outils grammaticaux».

Les structuralistes ont présenté l'histoire du français comme évolution qui déroule sous l'influence des facteurs internes dont l'économie, la tendance du système vers la symétrie et l'équilibre, la tendance vers la cohérence des signifiées et des signifiants, la pression du système, la solidarité dynamique des éléments du système. Le développement analytique du français est évoqué en argument solide, mais toujours sans précision de cause, ni origine de ce phénomène.

Par exemple, P. Guiraud, énumérant les causes de l'apparition de l'article français, écrit (1961, 97):

« <...> l'article, dans ses nouveaux emplois, n'a pas de fonction définissante; il n'est que la marque anaphorique d'un nom par ailleurs défini. <...> l'étendue et la généralisation de ce procès <...> tient à l'amuisement de l'-s final <...> en perdant sa désinence le nom cesse d'être marqué en tant que tel. Or, c'est une tendance générale d'un système grammatical du type de nôtre que d'assurer et de maintenir la marque des catégories morphologiques <...> l'article <...> est indispensable pour la distinction des cas, des nombres, des genres, assurée jusqu'ici par le jeu des désinences qui s'effacent de bonne heure en français <...> ».

Sans prétendre à résoudre tous les problèmes litigieux de l'histoire de la langue française, ni d'en présenter la solution approfondie, nous voudrions proposer une explication de l'évolution de l'analytisme français et roman, fondée sur la théorie de glossogénie proposée par G. Guillaume.

Selon G. Guillaume (1982, 29), «La fin visée par le développement progressif du langage dans le temps historique est de déférer au représenté et à l'exprimé un espace propre».

Précisons que «le représenté» dans la terminologie psychomécanicienne, c'est la langue, selon la terminologie saussurienne et post-saussurienne; «l'exprimé», c'est le discours. Autrement dit, au cours du « développement progressif du langage dans le temps historique », s'effectue la formation définitive de la langue et de ses unités linguistiques vs le discours et ses unités linguistiques.

Etudiant des opérations mentales, ou psychomécanismes, de la formation des unités linguistiques de langues différentes, G. Guillaume a remarqué que les langues se différaient, dans le temps et dans l'espace, par leur unité de langue, que ce soit un mot, un mot-phrase, un holophrase, un radical, un morphème, etc. Pour déterminer une unité de langue de tout type linguistique, G. Guillaume a introduit le terme «vocable», à partir duquel il a distingué trois aires spatio-temporelles:

- 1) aire initiale (aire I, aire prime) et son vocable – un mot-phrase;
- 2) aire médiale (aire II, aire seconde) et son vocable – un mot primaire, pseudo-lexical;
- 3) aire finale (aire III, aire tierce) et son vocable – un mot lexical.

L'aire initiale comme point de départ de l'évolution linguistique, «à l'âge disparu du premier distancement de la primitivité», est caractérisée par une certaine interférence du représenté et de l'exprimé (Guillaume 1982, 30), ou de la langue et du discours. C'est la période, ou l'étape glossogénique, dont l'unité est le «mot-phrase».

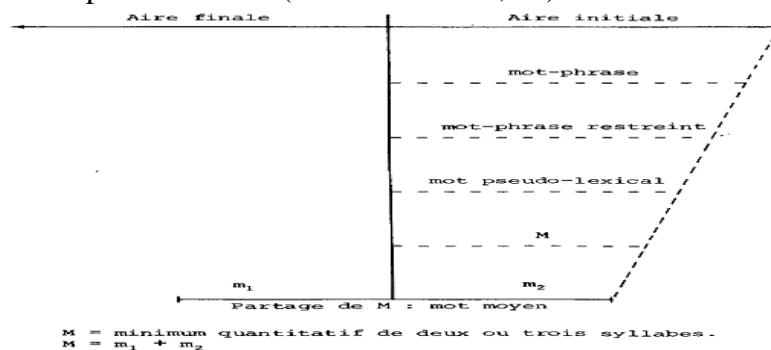
G. Guillaume précise (1982, 31-33):

«On a eu d'abord, dans l'aire initiale du langage, une phrase sous laquelle s'est déterminé le mot-phrase. Autrement dit, on a parlé par phrases, à coup de phrases, comme certains prétendent que nous parlerions actuellement. Le mot-phrase et la phrase issue de son actualisation sont le contenant d'un même nombre d'éléments formateurs. <...> Dans l'aire initiale du langage, on a construit, en vue de produire des phrases longues, des mots-phrases longs; en vue de produire des phrases courtes, des mots-phrases courts. L'unité de phonologie est à ce moment la syllabe. Long ou court, le mot-phrase est un polysyllabe. Un mot-phrase court est un polysyllabe inclusif d'un nombre petit de syllabes. Il est arrivé un moment où des mots-phrases courts, durablement institués,

ont fait figure d'unités de puissance sujettes à entrer comme composantes dans une phrase plus ou moins longue».

A la base de cette formation holophrastique qu'était le mot-phrase, s'est formée l'unité de l'aire II médiale - le mot primaire, ou pseudo-lexical. Par suite et à la base du mot primaire, ou pseudo-lexical, s'est formé le mot lexical qui caractérise l'aire III finale.

Les étapes glossogéniques de la formation de chaque vocable sont représentées, dans les ouvrages de G. Guillaume et de ses disciples, par les schémas différents dont le plus répandu est le suivant qui présente le processus de l'évolution progressive d'un mot-phrase vers le mot-phrase restreint, ensuite vers le mot pseudo-lexical (Guillaume 1982, 34):



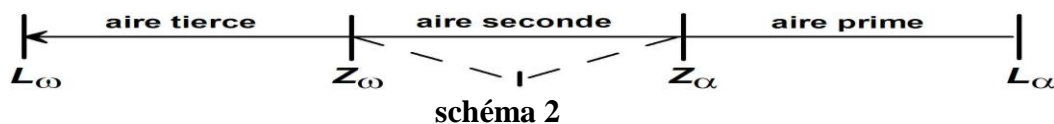
**schéma 1**

Les étapes glossogéniques de la formation du mot lexical.

Gustave Guillaume. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. 1982, 34.

Remarquons que l'aire II et son unité ont le statut supposé, hypothétique: à l'opposition des aires I et III et leurs vocables qui existent, ou ont existé à un moment donné, la distinction de l'aire II et de son vocable est conditionnée par la succession de l'évolution linguistique.

Chronologiquement, le processus de l'évolution linguistique avance dans la même direction que typologiquement, c'est-à-dire, de l'aire prime (I) vers la seconde (II), et ensuite – vers la finale (III). G. Guillaume (1982, 58) a présenté ce mouvement par le schéma suivant:



**schéma 2**

Le processus de l'évolution linguistique.

Gustave Guillaume. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. 1982, 58.

Il est à noter que la présentation schématique de la direction de l'évolution chronologique du futur vers le passé, c'est-à-dire, le vecteur va du droit vers le gauche, représente, dans la théorie psychomécanique, la marche objective du temps, tandis que la direction inverse, plus habituelle dans les schémas chronologiques répandus où le vecteur va du gauche vers le droit, représente la marche subjective du temps.

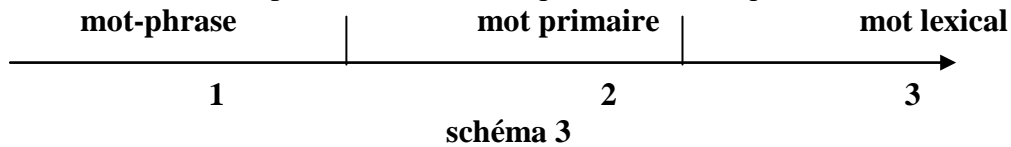
D'autre part, cette présentation schématique permet non seulement de visualiser la succession des étapes de l'évolution linguistique, mais de démontrer l'entrée d'une étape à l'autre, de sorte que ses traces restent dans la langue (Skréline 2009, 141; 114).

Comme le mot lexical en tant qu'unité de langue, n'est pas propre à toutes les langues connues, G. Guillaume a souligné que la formation d'un vocable pourrait s'effectuer dans les limites d'une aire spatio-temporelle, comme c'est le cas, par exemple, de la langue chinoise. D'autres langues pouvaient se développer, en dépassant les limites de l'aire initiale et de l'aire médiale, vers les langues du type verbal, «à mot(s)», comme c'est le cas, des langues indo-européennes, qui passent par toutes les étapes sus-mentionnées, pour devenir enfin des langues «à mots, à mots construits, dont l'entendement s'achève à l'universel, et à un univers qui est ou bien de la nature de l'espace ou bien de la nature du temps» (Guillaume 1989, 99).

Si on prend en compte des faits linguistiques connus, propres aux langues et aux étapes antérieures par rapport au moment actuel, le schéma chronologique de l'évolution linguistique

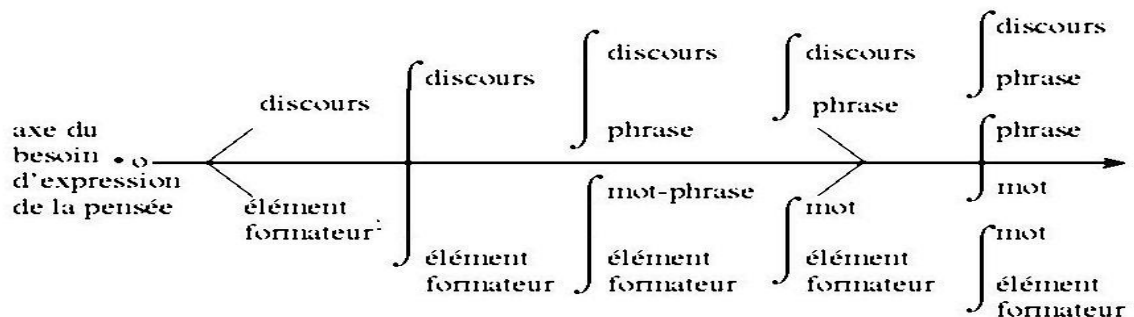
pourrait avoir une autre image visuelle. Par exemple, par rapport au français moderne, le latin et l'ancien français seraient les étapes précédentes, passées, de l'évolution, de même que pour le latin classique, ce seraient le latin archaïque et le proto-indo-européen.

Les langues indo-européennes en tant que langues du type verbal, à mots, ont passé tout le chemin dès l'aire initiale jusqu'à l'aire finale. Etant donné que l'aire initiale de glossogénie est caractérisée, selon G. Guillaume, par l'existence du mot-phrase, la succession des étapes chronologiques de l'évolution des langues indo-européennes peut être représentée par le schéma suivant, qui attire une attention particulière au «mot-phrase» en tant que l'unité de l'aire initiale:



Les étapes chronologiques de l'évolution des langues indo-européennes.

Cela signifie que les langues indo-européennes, au cours de leur formation et évolution, progressent dès le mot-phrase vers le mot lexical. Ce processus évolutif s'effectue à la base de deux opérations mentales: celle de l'analyse (mouvement descendant), et celle du syntèse (mouvement ascendant). Le rôle de l'analyse et du syntèse dans la formation et l'évolution des langues indo-européennes est démontré par G. Guillaume (2005, 116) dans le schéma suivant où la succession des étapes chronologiques de l'évolution va du passé vers le présent et le futur:



**schéma 4**

Le rôle de l'analyse et du syntèse dans la formation et l'évolution des langues indo-européennes.

Gustave Guillaume. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. 2005, 116.

Le schéma 4 fait voir que les langues indo-européennes en tant que langues à mots, se sont formées et évoluées par suite de la division successive du discours en phrases, éléments formateurs, mots-phrases, mots.

Il s'ensuit que le mouvement descendant, ou l'analyse proprement dit, est à l'origine de l'analytisme des langues indo-européennes, y compris le latin, le français et d'autres langues romanes.

Il est à noter que, selon le schéma de G. Guillaume, le résultat du mouvement descendant évolue avec le temps: d'abord le discours est divisé uniquement en éléments formateurs, ensuite – en phrases, mots-phrases, éléments formateurs, enfin - en phrases, mots et éléments formateurs. Prenant en considération la succession des étapes chronologiques, le caractère plus analytique du français par rapport au latin retrouve son explication plausible.

D'autre part, les langues indo-européennes se sont formées et évoluées par suite de la réunion des composants, ou éléments formateurs, dans mot-phrase, mot, phrase, discours.

A l'opposition du mouvement descendant, le lien du mouvement ascendant avec le temps n'est pas aussi évident. A notre avis, cette particularité a-temporelle du syntèse permet de comprendre les causes de l'existence continue de formes synthétiques dans les langues indo-européennes, y compris le français, malgré l'accroissement évident de constructions analytiques.

Cela paraît paradoxal, car en histoire de la langue française il est répandu d'interpréter le processus de la formation et l'évolution de la langue française comme un tournant fondamental du synthétisme latin vers l'analytisme français.

Pourtant, il faut indiquer deux faits importants:

- 1) les constructions analytiques apparaissent déjà en latin,
- 2) leur sort dans les langues romanes est différent.

Par exemple, l'évolution de constructions latines du type *habeo epistolam scriptam* a abouti à la création de formes analytiques, composées, de la conjugaison verbale en français: *j'ai écrit (une lettre)*, et d'autres langues romanes: italien: *ho scritta (lettera)*, espagnol: *ha escrito (carta)*, roumain: *am scris (o scrisoare)*, portugais: *eu escrevi (uma carta)*, tandis que l'évolution de constructions du type *cantare habeo* a abouti à la création de formes synthétiques du Futur en français: *je chanterai*, italien: *canterò*, espagnol, catalan: *cantaré*, portugais: *cantarei*; par contre, les constructions restent analytiques en silvain: *vegnel a cantar (< venio ad cantare)*, sarde: *deppo/appo cantare (< debeo/habeo cantare)*, roumain: *voi cânta (< volo cantare)*, certains dialectes de l'italien du sud: *aggio a canda (< habeo ad cantare)*.

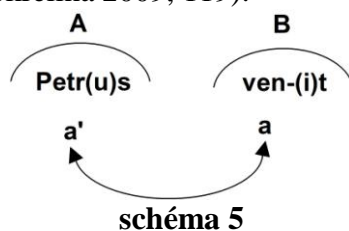
Un autre exemple de l'évolution synthétique, c'est la création en français des formes synthétiques analogiques du féminin en –e du type *grande; douce; verte*, etc., des adjectifs qui en latin ne possédaient qu'une forme exprimant le masculin et le féminin, ou le masculin, le féminin et le neutre, comme: *grandem, m-f (latin) > grand, m-f (ancien français) > grand, m : grande, f (français moderne)*.

Autrement dit, il est abusif de croire que tout changement linguistique au cours de l'évolution du français, ou d'autre langue romane, soit toujours une innovation analytique purement romane. Au cours des siècles, l'évolution analytique et synthétique coexistent, et il est très important de découvrir les causes de l'apparition de telles ou telles constructions analytiques, ou de la conservation et l'apparition de telles ou telles formes synthétiques.

Si on s'adresse de nouveau au schéma chronologique 3 de l'évolution des langues indo-européennes dès le mot-phrase vers le mot lexical, il sera évident que le «développement progressif du langage» n'est pas encore terminé, car la formation du mot lexical comme vocable de l'aire III finale, ne signifie pas la disparition totale des mots-phrases comme vocables de l'aire I initiale: des constructions pareilles existent dans plusieurs langues indo-européennes, y compris les modernes.

Il s'agit, en premier lieu, de formes verbales dont la structure morphologique comporte la personne grammaticale incorporée, comme, par exemple, en latin et en russe.

Par exemple, le mot latin *venit* est un mot-phrase dans la phrase (*Petrus*) *venit* dont la structure morphologique est la suivante: le prédicat + la 3 personne + le sujet. Cela signifie que le verbe est incident à lui-même, car il comporte, en lui-même, la personne grammaticale incorporée: *ven-* est le prédicat, (i)t – le sujet (Skréline 2009, 119):



L'incidence du verbe dans un mot-phrase.

Louise M. Skréline. *L'école de Guillaume: la psychosystématique*. 2009, 119.

L'existence des mots-phrases signifie que la catégorisation définitive de la langue vs le discours en tant que «la fin visée» n'est pas atteinte. C'est que le mot-phrase est un vocable qui appartient en même temps au représenté et à l'exprimé: comme mot lexical, c'est une construction de langue, comme phrase, c'est une construction de discours. Autrement dit, l'existence des mots-phrases témoigne de l'interférence continue de la langue et du discours, propre à l'aire initiale de la glossogénie.

Le rôle important du mot-phrase en tant que vocable, ou unité linguistique de l'aire prime initiale de la glossogénie, est démontré par L.M. Skrélina qui a remarqué en particulier que l'évolution d'une langue ou d'une autre, et par conséquent de ses caractéristiques typologiques, serait liée avec le développement ultérieur du mot-phrase: si la langue évolue vers le changement du mécanisme du mot-phrase et vers la transformation du mot-phrase dans le mot-verbe, alors, des composants, ou des vocables de cette langue, seraient les mots subdivisés en noms et verbes; si la langue évolue vers la conservation du mécanisme du mot-phrase et vers son «nettoyage», ou «purification» de tout privé, particulier, pour y fixer le mécanisme-même de la construction, autrement dit, le schéma relationnel, alors, des composants, ou des vocables de cette langue, seraient les phrases-mots et les mots-noms (Skrélina 2009, 123).

Il s'ensuit qu'au cours du «développement progressif» des langues indo-européennes, les mots-phrases doivent être définitivement transformés dans les mots-verbes et les mots-noms afin «de déférer au représenté et à l'exprimé un espace propre».

Pour que le verbe cesse d'être un mot-phrase et devienne un mot-verbe proprement dit, il faut que le grammème exprimant la personne (sujet de la phrase), soit démembré de la structure du mot et déporté à part, au-delà des limites de sa forme morphologique.

L.M. Skrélina a déterminé ce processus comme la «délibération de la personne» du corps du verbe.

Dans le français moderne, à l'opposition du latin, la personne grammaticale n'est plus incorporée dans la forme personnelle du verbe, par conséquent, le verbe a besoin d'un support externe, que ce soit un substantif ou un pronom.

Cela signifie le suivant: quand la forme morphologique verbale comporte le grammème exprimant la personne, le verbe garde la possibilité d'être incident à lui-même, c'est-à-dire, d'être en même temps, un mot-verbe et un mot-phrase. C'est le cas du latin, du russe, d'autres langues romanes. Quand la forme verbale ne comporte plus le grammème exprimant la personne, le verbe se cherche un support externe. C'est le cas du français moderne où le verbe possède ses supports nominaux.

C'est justement ce processus de la «délibération de la personne» du corps du verbe qu'on observe en histoire du français, en analysant des changements linguistiques dans les paradigmes du verbe et l'emploi, de plus en plus régulier, de pronoms personnels qui servent à exprimer la personne.

Pour le démontrer plus nettement, reportons-nous à la différence de formes synthétiques vs analytiques.

Il est bien connu que le mot indo-européen en tant qu'unité de langue, comprend la partie lexicale, ou lexème, et la partie grammaticale, ou grammème(s). Dans la forme synthétique, la partie lexicale et la partie grammaticale sont réunies dans le même mot. La partie lexicale précède la partie grammaticale.

#### Forme synthétique

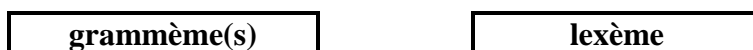


#### schéma 6

Forme synthétique.

Par contre, dans la forme analytique, la partie lexicale est séparée, dissociée de la partie grammaticale. La partie grammaticale précède la partie lexicale.

#### Forme analytique



#### schéma 7

Forme analytique.

Il est évident que la différence fondamentale de la structure d'un mot latin vs celle d'un mot français concerne la façon - synthétique ou analytique - d'exprimer la signification grammaticale, et

l'ordre des constituants: dans la forme synthétique, la partie lexicale précède la partie grammaticale, tandis que dans la forme analytique, la partie lexicale suit la partie grammaticale.

Par exemple, dans les formes françaises *ornes*, *orne*, à l'opposition de formes latines *ornas*, *ornat*, le grammème exprimant la personne (*tu*, *il*) est démembré de la structure du mot et déporté à part, au-delà des limites de sa forme morphologique:

<i>Langue latine</i>		<i>Langue française</i>		
lexème	grammème de la personne	grammème de la personne		lexème
<i>orna</i>	<i>s</i>	<i>tu</i>		<i>ornes</i>
<i>orna</i>	<i>t</i>	<i>il</i>		<i>orne</i>

Ce processus de la «délibération de la personne» du corps du verbe a provoqué plusieurs changements linguistiques. Citons-en, par exemple, les changements phonétiques qui ont abouti à la destruction de la flexion dans les paradigmes de la conjugaison verbale: l'amuissement des consonnes finales, la réduction des voyelles finales et contre-finales: *ornas*, *ornat* > *ornes*, *orne*; *dicis*, *dicit* > *dis*, *dit*.

La nécessité de fournir le verbe d'un support externe a amené à l'emploi, de plus en plus régulier, de pronoms personnels servant à exprimer la personne grammaticale (par exemple: *tu ornes*, *il orne*) et à la création de tout un système de pronoms démonstratifs, possessifs, relatifs et autres, destinés à exprimer la personne grammaticale, sujet de la phrase, et à servir de support externe pour le verbe:

**démonstratifs:** *celui*, *celle*; *ceux*, *celles*; *ce*, *ceci*, *cela*, *ça*;

**possessifs:** *le(s) mien*, *la (les) mienne(s)*; *le(s) tien*, *la (les) tienne(s)*; *le(s) sien*, *la (les) sienne(s)*; *le*, *la*, *les nôtre(s)*, *vôtre(s)*, *leur(s)*;

**relatifs:** *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*; *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*; *auquel*, *à laquelle*, *duquel*, *de laquelle*, *auxquels*; *etc*;

**interrogatifs:** *qui*, *que*, *quoi*, *qu'est-ce que?* *qui est-ce que?* *qu'est-ce qui?* *qui est-ce qui?*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*; *etc*

**indéfinis:** *on*; *quelqu'un*, *quiconque*, *chacun*; *aucun*, *autre*; *nul*, *personne*, *rien*; *tout*; *plusieurs*, *etc*.

En histoire de la langue française, l'emploi, de plus en plus régulier, de pronoms personnels en tant qu'outils grammaticaux servant d'exprimer la personne logique - sujet de la phrase, est décrit normalement dans le cadre du développement progressif de l'analytisme français et roman.

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'histoire néo-grammairienne, on a établi les lois phonétiques qui ont provoqué la destruction de la flexion verbale en latin et en ancien français, et qui ont conditionné l'emploi de pronoms différents pour assurer l'expression de la signification grammaticale de la personne.

Dans l'histoire structuraliste, on a prêté beaucoup d'attention à la différence structurelle des formes analytiques et synthétiques, et au processus de la restructuration morphologique du verbe qui a transformé les pronoms personnels atones dans les «morphèmes pré-posés» (Skréline et Stanovaia 2001, 178).

L'emploi de pronoms personnels devient normatif à partir du XVII<sup>e</sup> siècle: Ch. Maupas et Fr. de Malherbe insistent sur l'emploi obligatoire de pronoms personnels (Brunot 1966, t. III-2, 477); Cl. Vaugelas considère l'omission de pronoms comme vieillie et la traite de «barbarisme» (Skréline et Stanovaia 2001, 429).

Selon les résultats de recherches consacrées au phénomène linguistique déterminé par N. Chomsky comme «pro-drop» (pronoun-dropping - non-emploi du pronom), ou «null-subject» (sujet nul), l'emploi plus ou moins régulier de pronoms personnels sujets se voit déjà en ancien français. Par exemple, selon les données de L. Balon et P. Larrivée (2016), le sujet nul aurait commencé à perdre sa prépondérance au XIII<sup>e</sup> siècle (le sujet est exprimé dans 5-40% de phrases dans les textes du XIII<sup>e</sup> s.) pour devenir minoritaire dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Il est important de noter que les changements analytiques en question concernent justement la distinction du grammème de la personne, tandis que les grammèmes du temps et de la mode restent dans la forme synthétique verbale:

*Langue latine*

lexème	grammèmes de la personne, du temps, de la mode	
<i>orn</i>	a-t	(Praesens Indicativi)
<i>orn</i>	e-t	(Praesens Conjunctivi)
<i>orn</i>	<i>a-ba-t</i>	(Imperfectum Indicativi)
<i>orn</i>	<i>a-re-t</i>	(Imperfectum Conjunctivi)

*Langue française*

grammème de la personne
<i>il</i>
<i>il</i>
<i>il</i>
<i>il</i>

lexème + grammèmes du temps, de la mode	
<i>orne</i>	(Présent de l'Indicatif)
<i>(que) orne</i>	(Présent du Subjonctif)
<i>orn-ait</i>	(Imparfait de l'Indicatif)
<i>(que) ornât</i>	(Imparfait du Subjonctif)

Nous observons le même processus du démembrement du grammème de la personne dans l'apparition et l'évolution de la forme analytique du nom qui reçoit son grammème séparé et préposé, ou l'article.

Il faut tout de suite indiquer que G. Guillaume, R. Valin, L.M. Skrélina et d'autres spécialistes en psychomécanique du langage, ont considéré comme «mots-phrases» uniquement des formes flexionnelles de verbe.

Pourtant, dans plusieurs langues, à côté de phrases verbales à un seul mot, il y a des phrases nominatives à un seul substantif, comme par exemple, en russe, dans la célèbre poésie d'Alexandre Blok.

<i>Ночь, улица, фонарь, аптека, Бессмысленный и тусклый свет. Живи еще хоть четверть века - Все будет так. Исхода нет.</i>	<i>La nuit. La rue. Le réverbère. La pharmacie. Toujours tu vois Stupide, vile, terne lumière. Il en sera ainsi pour toi.</i>
<i>Умрешь - начнешь опять сначала И повторится все, как встарь: Ночь, ледяная рябь канала, Аптека, улица, фонарь.</i>	<i>Tu vas mourir, et, pour la preuve, Tu te trouveras encore ici : La nuit, les eaux glaciales du fleuve, Le réverbère, la pharmacie.</i>

Si on considère un mot-phrase comme un mot et une phrase en même temps, les substantifs russes *Ночь, улица, фонарь, аптека* (*La nuit. La rue. Le réverbère. La pharmacie.*), seraient, sans doute, des mots-phrases nominatifs, ou substantivaux.

Ceci est possible grâce à la présence, selon la conception guillaumienne, de la personne logique implicite, incorporée dans la forme morphologique de substantif. Cette personne logique, dénommée encore ordinale, personne de langue et cardinale (Lowe 2007, 85), sert du support de l'incidence de substantif. Par conséquent, le substantif se distingue d'autres parties de discours par son incidence interne: tous les autres parties de discours possèdent l'incidence externe de différent degré.

Il est à remarquer que dans le français moderne, la personne logique reste implicite, incorporée dans la base sémantique de substantif et lui sert du support au cours de sa formation comme unité de langue. Mais, dans le discours, elle devient exprimée par l'article qui est le signe explicite de la personne cardinale de substantif.

G. Guillaume explique ce phénomène par la dualité intérieure de la personne de substantif:



«Cette dualité intérieure est celle du sémantème proprement dit et de la personne cardinale à laquelle il est incident. L'article c'est la personne cardinale, extraite du substantif, promue au rang de morphème séparé, et chargé en même temps d'indiquer par sa variation extensive, dans le sens positif ou dans le sens négatif, l'extension effective du nom, celle dont le discours fait l'état» (Guillaume 1999, 130).

Du point de vue diachronique, cela signifie que l'article est le grammème pré-posé de la personne, démembré du corps de substantif et déporté à part, au-delà des limites de sa forme morphologique.

Ce processus est totalement pareil à la «délibération de la personne» du corps verbal. Tout pareillement à la distinction du mot-verbe, le substantif cesse d'être un mot-phrase et devient un mot-substantif proprement dit. Pour cela, il a fallu la même chose: que le grammème de la personne soit démembré de la structure du substantif et déporté au-delà des limites de sa forme morphologique.

Il s'ensuit que l'apparition de l'article et l'évolution de la forme analytique du nom sont aussi conditionnées par la division du mot-phrase, dans ce cas-là, en mot-substantif et ses éléments formateurs.

Evidemment, le processus de la «délibération de la personne» du corps du substantif, lui aussi, a provoqué plusieurs changements linguistiques. Citons-en, les mêmes changements phonétiques qui ont abouti à la destruction de la flexion casuelle nominale: l'amuïssement des consonnes finales, la réduction des voyelles finales et contre-finales, par exemple: *rosă, rosae, rosam, rosā* > *rose* ; *lupi, lupo, lupum, lupō* > *loup*.

Donc, tout est pareil à la destruction de la flexion verbale. Cela témoigne que la destruction des flexions verbales et casuelles nominales a été conditionnée par la transformation fondamentale du système grammatical, d'autre part, les changements phonétiques ne sont pas la cause de cette transformation grammaticale, mais la conséquence.

L'emploi de l'article devient normatif aussi à partir du XVII<sup>e</sup> siècle: F. Brunot écrit que «Depuis Vaugelas, l'article était en possession régulière de la plupart des fonctions que lui assigne notre usage moderne» (Brunot 1966, T. IV-2, 763).

L'apparition et l'emploi de plus en plus régulier de l'article est suivi par la création d'autres formes destinées à exprimer la personne cardinale de substantif, aussi bien que d'autres significations grammaticales.

Il faut remarquer que la nécessité de présenter au verbe son support externe et au substantif son support second a provoqué la création en français de deux nouveaux systèmes: celui de pronoms et celui d'adjectifs pronominaux, dénommés souvent déterminatifs.

Citons-en comme exemple, la bifurcation de formes toniques et atones de pronoms possessifs en ancien français. Dans le tableau suivant, sont présentées les formes retenues en ancien français et réparties en français moderne entre les supports du verbe et ceux du substantif:

<b>Possessifs</b>		
<b>Ancien français : toniques</b>	<b>latin</b>	<b>Ancien français : atones</b>
miens	< MEUS sg m >	mes, mis
mien	< MEUM sg m >	men, mon, mun
meïe, moïe	< MEA, MEAM sg f >	ma
nostre	< NOSTER, NOSTRUM sg m >	nostre
nostre	< NOSTRA, NOSTRAM sg f >	nostre
<b>Français moderne : pronoms</b>		<b>Français moderne: adjectifs pronominaux</b>
le mien, la mienne		mon, ma
le nôtre, la nôtre		notre

### **Conclusion:**

L'évolution analytique de la langue française est conditionnée par les particularités glossogénétiques des langues indo-européennes en tant que langues à mots.

Plusieurs changements linguistiques sont conditionnés par le processus de la «délibération de la personne» du corps de noms et de verbes, nécessaire pour:

1. la division définitive des mots-phrases en noms et verbes;
2. la constitution définitive d'un mot comme construction et unité de langue vs une phrase comme construction et unité de discours;
3. la catégorisation définitive de l'espace du représenté vs celui de l'exprimé, autrement dit, de la langue vs le discours.

Ce rôle considérable de la personne logique en glossogénie et praxéogénie est conditionné par deux facteurs importants:

- 1) la personne logique sert, d'une part, de support à l'incidence au cours de la formation des mots comme constructions de langue,
- 2) et de l'autre, elle sert de base à la prédication, reliant le sujet et le prédicat, au cours de la formation des phrases comme constructions de discours.

### **Bibliographie**

- Brunot, Ferdinand. 1966. *Histoire de la langue française dès origines à nos jours*. T.I. T. III-2. T. IV-2. Paris, A. Colin.
- Guillaume, Gustave. 1982. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1956-1957. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*. Publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly. Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Guillaume, Gustave. 1989. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1946-1947. Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*. P. sous la dir. de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly. Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Guillaume, Gustave. 1999. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1942-1943. Série B. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (I)*. P. sous la dir. de R. Valin, W. Hirtle et R. Lowe. Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.
- Guillaume, Gustave. 2005. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 1941-1942. Série B. Théorie du mot et typologie linguistique: initiation et construction du mot à travers les langues*. Publiées sous la dir. de R. Lowe. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Balon, Laurent, et Larrivée, Pierre. 2016. «L'ancien français n'est déjà plus une langue à sujet nul – nouveau témoignage des textes légaux». *Journal of French Language Studies*. 26 (2-7): 221-237. <https://doi.org/10.1017/S0959269514000222>
- Guiraud, Pierre. 1961. *La Grammaire*. Paris, PUF.
- Lowe, Ronald. 2007. *Introduction à la psychomécanique du langage. I. Psychosystématique du nom*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Skréline, Louise M. 2009. *L'école de Guillaume : la psychosystématique*. Moscou, Vischaja Chkola (en russe).
- Skréline, Louise M., et Stanovaïa, Lydia A. 2001. *Histoire de la langue française*. Moscou, Vischaya chkola (en russe).